



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la GIRONDE
Commune de SABLONS

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL du 28 novembre 2023
SESSION ORDINAIRE

Date de convocation : 23/11/2023

Nombre de Conseillers : 15

En exercice : 14

Présents : 12

Votants : 13

L'an deux mille vingt-trois, le 28 novembre à 20 heures 30, le Conseil municipal de la commune de Sablons, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de M. Jean-Claude ABANADES, Maire.

Présents :

Adjoins : Francine TREBUCHAIRE, Patrick FONDECAVE, Sylviane DAILLY,

Conseillers : Karine LABASSA, Natacha D'ASCANIO, Sophie ALOE, Grégory GADEM, Jean-François MOUILLOT, Joris BRUCHET, Bruno ALEXANDRE, Dominique PHILIPPEAU.

Absents excusés : Sylvie LLADO (pouvoir à Francine TREBUCHAIRE), François BOLLIER.

Secrétaire de séance : Jean-François MOUILLOT.

Le quorum étant atteint, M. ABANADES, Maire ouvre la séance à 20h30. Il procède à l'appel.

M. Gadem propose une minute de silence à la mémoire de Mme PAULHAC Françoise, ancienne Conseillère Municipale.

M. le Maire propose aux élus l'approbation du dernier compte-rendu. Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est adopté en l'état.

Aucune délibération n'étant à l'ordre du jour, cette réunion a pour objet de faire le point sur les dossiers en cours et à venir.

Le tour de tables commence par Monsieur le Maire :

Nouveau Cimetière :

M. le Maire demande à tous élus de réfléchir sur l'aménagement du nouveau cimetière. Il rappelle que la conception d'un cimetière que ce soit dans la création ou l'extension est un projet à part entière qui demande une réflexion préalable rigoureuse intégrant les enjeux contemporains

(aspects juridiques, environnementaux, écologiques, entretiens par les familles, pratiques funéraires nouvelles, et aussi budgétaires).

Il demande à la commission « cimetière » trouver une date pour une réunion et suivre ce dossier.

Adressage des voies :

Ce dossier d'adressage a déjà été évoqué par M. le Maire en Conseil.

Il rappelle que le décret du 11 août 2023 impose aux communes la dénomination de l'ensemble des voies publiques et privées lorsque ces dernières sont ouvertes à la circulation ainsi que les lieux-dits et la numérotation des maisons et autres constructions.

Un plan de la commune est remis aux élus avec des propositions de noms de voies et M. le Maire demande aux élus de bien vouloir se rapprocher du secrétariat pour des propositions de modifications, ce dossier sera évoqué prochainement en Conseil.

Personnel communal :

M. le Maire informe les élus qu'un agent du Service Technique va faire valoir son droit à la retraite au 31 décembre 2024.

M. le Maire dit que le remplacement est nécessaire et lance un appel aux élus pour cette recherche et demande d'informer le secrétariat d'une éventuelle candidature.

Ecole :

M. le Maire rappelle les difficultés de recrutement de personnes pour nettoyage des classes (soit 2h par jour de classes) informe les élus que la société Mamont de Libourne a été retenue et la prestation débutera le 1^{er} décembre 2023.

DDEN (Délégué Départemental de l'Education National) :

M. le Maire donne connaissance d'un courrier de démission de Mme RIDEAU Marie-Madeleine aux fonctions de DDEN pour l'école de Sablons.

M. le Maire rappelle que les DDEN sont nommés par l'Inspecteur d'Académie. Ils sont bénévoles et partenaires de l'école.

Ils ont pour fonction de veiller aux bonnes conditions de vie de l'enfant à l'école et autour de l'école, ils participent aux conseils d'école.

Commerce :

M. le Maire informe les élus qu'il a reçu avec les adjoints des représentants de la société « Start Up API ». Cette entreprise déploie un nouveau modèle de supérette autonome pour les communes éloignées des centres commerciaux. Sur la base d'un mobil-home agencé avec parking clients et livraison, elle développe un magasin qui fonctionne 7 jours/7 jours et de 5h à 22h en parfaite autonomie :

- un QR code sur smartphone ou sur carte physique) pour ouvrir la porte
- une caisse automatisée.

Plus de 700 produits sont à disposition à l'intérieur. Un accord avec le distributeur « Carrefour » permet de proposer des tarifs identiques à ceux de la grande distribution.

Pour permettre l'implantation du projet les communes doivent disposer d'un terrain raccordé au réseau électrique et internet.

En contrepartie, une convention d'occupation du domaine public sera mise en place pour une durée de 20 ans avec une redevance annuelle d'environ 50€. M. le Maire explique que ce service pourrait être utile à nos Administrés et aux personnes de passage. Il demande aux élus d'y réfléchir (enjeux, lieu, environnement, ...)

Mme Francine TREBUCHAIRE

Ecole :

La commission scolaire s'est réunie pour le projet proposé par les enseignantes « Notre école faisant la ensemble » financé à 100% par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Ce projet a pour but d'améliorer la réussite et le bien-être des élèves et à réduire les inégalités scolaires. Le choix des enseignantes s'est porté sur le bien-être, pour le financement, la commune devra faire l'avance des frais engagés soit 30 000 euros environ.

Voirie :

La commission Voirie s'est réunie pour :

- le programme Voirie 2024 Mme Trébuchaire en fait le compte-rendu : Travaux sur les routes : du stade (2^{ème} tranche), Plaisance et du Cheminot ;
- la mise en sécurité du carrefour du «Canton », le centre routier départemental a été contacté et Gironde Ressources aussi pour le financement.
- Un autre radar pédagogique va être posé dans le sens Guitres-St Denis de Pile.

Patrick FONDECAVE :

Eclairage public :

M. Patrick Fondecave présente aux élus le projet de remplacement des ampoules d'éclairage public par des Leds proposé par le SDEEG. Ce changement d'équipement rentre dans le cadre des économies d'énergies et ces travaux sont subventionnables au titre du Fonds d'accélération de la transition écologique (Fonds Vert) environ 40 % et par le SDEEG à hauteur de 12000€ environ. M. Fondecave rappelle une nouvelle fois que nous sommes sur un vieux contrat d'éclairage public dit « au Forfait » et que ce contrat est appelé à disparaître très bientôt pour du Réel et qu'il serait bon d'anticiper ce passage en remplaçant les ampoules par des Leds. Après discussion, les élus demandent un complément d'informations mais ils sont favorables à la démarche.

Bâtiments communaux :

Accessibilité : Les travaux de la salle de sport sont terminés. La réception de chantier doit avoir lieu prochainement. Cette mise aux normes des bâtiments communaux s'est faite sur TROIS ans.

Sinistre Grêle : Les travaux sur les bâtiments sinistrés par la grêle sont terminés, et le remboursement par l'assurance est en cours.

M. le Maire remercie Patrick Fondecave pour le suivi de ces chantiers.

M. Fondecave informe les élus que M. Beauvils a été retenu pour le changement de chauffage dans la mairie.

Le Four à pain devant la mairie : le projet était de conserver ce four à pain, mais vu son état doit-il être conservé ? M. Fondecave interroge l'assemblée qui devra réfléchir sur le sujet.

M. Fondecave donne un compte-rendu du Conseil Syndical du 19 septembre du SIETAVI.

Sylviane DAILLY :

Association :

Le cyclocross aura lieu le 17 décembre autour au complexe sportif Mme Dailly invite les élus à venir voir les coureurs

Jean-François MOUILLOT :

Demande si des commissions peuvent être créées en cours de mandat M. le Maire répond oui de même que des groupes de travail.

M. Mouillot demande si le chauffage de la salle de sport fonctionne, les sportifs ont froid. Mme Dailly répond OUI il a été vérifié par l'électricien. M. Fondécave avance que ce chauffage doit être mal utilisé la semaine c'est une programmation et le week-end, il fonctionne par impulsion. M. Mouillot en prend note il verra avec les présidents d'associations concernées.

Il propose l'achat d'un broyeur de végétaux et mise à disposition. Cette proposition avait déjà été envisagée mais la gestion et la responsabilité de ce matériel est compliquée.

Le tour de tables étant terminé, M. le Maire déclare close la séance qui est levée à 22h31.

Le Maire,	Le secrétaire,
Les élus,	